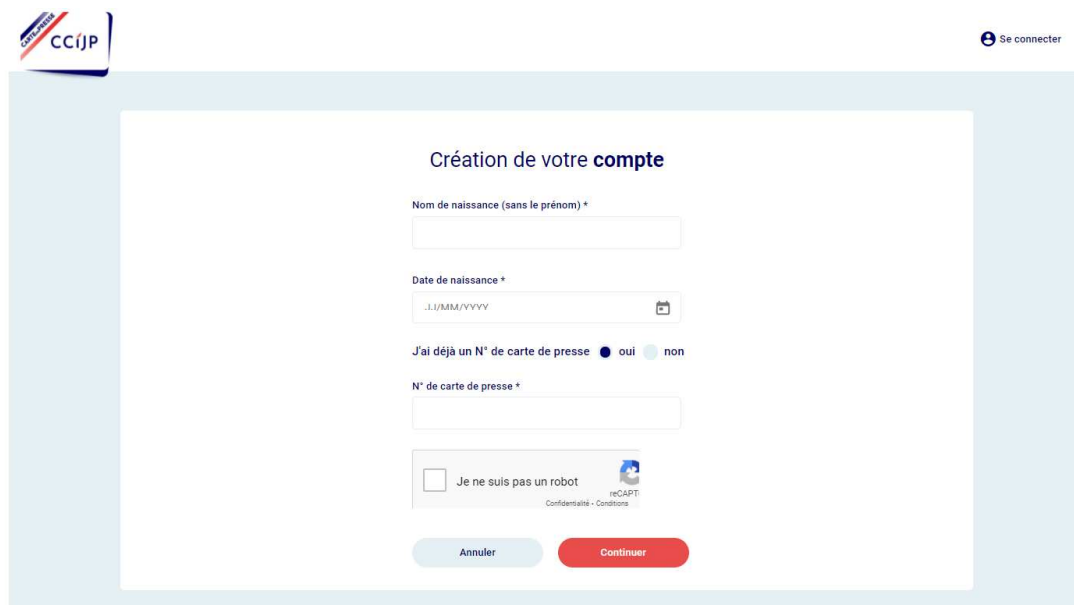


ME CONNECTER

L'adresse du site pour faire votre demande en ligne est accessible depuis le site www.ccijp.net

IMPORTANT : pour vous connecter il faut préalablement vous être inscrit(e).



The screenshot shows the 'Création de votre compte' (Create your account) page. At the top left is the CCIJP logo, and at the top right is a 'Se connecter' (Log in) link. The main content area is titled 'Création de votre compte' and contains the following fields and options:

- Nom de naissance (sans le prénom) ***: A text input field.
- Date de naissance ***: A date picker field showing '..../././.'.
- J'ai déjà un N° de carte de presse**: Radio buttons for 'oui' (selected) and 'non'.
- N° de carte de presse ***: A text input field.
- Je ne suis pas un robot**: A checkbox next to a reCAPTCHA logo and the text 'Confidentialité - Conditions'.

At the bottom of the form are two buttons: 'Annuler' (Cancel) and 'Continuer' (Continue).


Lors de l'inscription, indiquez votre nom de naissance avec **accents et tirets si besoin** (ni le pseudo ni le nom d'usage)

Les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires.

Si vous avez **oublié votre mot de passe**, sur la page d'accueil du site, cliquez sur « **mot de passe oublié** » et renseignez l'email utilisé lors de votre inscription.

Vous recevrez par mail un lien vous permettant de finaliser le changement de votre mot de passe.

CHOISIR LE TYPE DE DEMANDE DE CARTE

Si vous hésitez, consultez le volet information à droite de l'écran en cliquant sur les 



The screenshot displays the 'Nouvelle demande' (New request) form on the CCiJP website. The form is titled 'Nouvelle demande' and 'Type de demande'. It features four radio button options for selecting the type of request:

- En activité ¹
- En situation de demandeur d'emploi ²
- En qualité de journaliste honoraire ¹
- Je ne sais pas ¹

The sidebar on the right provides detailed information for each option:

- En activité**: L'article L.7111-3 C. trav. précise qu'est « journaliste professionnel toute personne qui a pour activité régulière et rétribuée, l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs entreprises de presse, publications quotidiennes et périodiques ou agences de presse et qui en tire le principal de ses ressources. » Salaré(e) permanent(e) d'une rédaction ou journaliste rémunéré(e) à la pige, vous choisissez donc cette catégorie.
- Demandeur d'emploi**: L'article R.7111-9 C. trav. fixe alors les conditions d'attribution de la carte de presse : « Lorsque, sans faute de sa part, un journaliste professionnel ayant possédé cette qualité pendant deux ans au moins se trouve momentanément privé de travail, la commission peut lui délivrer une carte provisoire d'identité de journaliste professionnel dont la durée est expressément limitée. (...) » Si le chômage vient compléter ponctuellement votre activité professionnelle, nous vous invitons à choisir plutôt une demande de carte en activité. En cas de doute et quel que soit le choix opéré, vous aurez la possibilité de décrire le détail de votre situation.
- Journaliste honoraire**: Il convient que vous soyez dans l'une ou l'autre de ces situations (art. L.7111-6 et R.7111-14 C. trav.) :
 - Disposer d'une pension de retraite acquise en qualité de journaliste professionnel et justifier d'une ancienneté professionnelle de 20 ans au moins ;
 - Avoir atteint l'âge de la retraite et une ancienneté professionnelle de 30 ans au moins. Prenez le temps de réunir préalablement les pièces nécessaires à l'examen de votre demande (voir le détail précis à l'article R.7111-14 C. trav.) : justificatif d'identité et de nationalité, CV, bulletin n° 3 de votre casier judiciaire daté de moins de trois mois, photographie récente, attestation de votre assurance vieillesse que vous avez été affilié en qualité de journaliste professionnel ou éléments justifiant que vous avez atteint l'âge de la retraite selon le code de la sécurité sociale. Votre ancienneté professionnelle en tant que journaliste est établie, selon votre situation pendant 20 ans (pension de retraite) ou 30 ans (âge de la retraite), par la possession de la carte de presse (la Commission dispose alors de cette information) ou par la production par vos soins d'attestations de vos anciens employeurs.
- Je ne sais pas**: Si vous ne pouvez pas déterminer avec certitude la situation ou l'activité professionnelle significative au regard de la délivrance de la carte de presse, décrivez chaque élément, avec autant de précision que possible, selon le parcours proposé ici.

DECLARER UN MOTIF D'INACTIVITE

Déclarer un motif d'inactivité

Ne renseigner ici que les périodes d'inactivité ayant eu un impact significatif sur le volume de votre activité journalistique. Il n'est ainsi pas nécessaire de renseigner une période d'inactivité de quelques jours.

Je déclare un motif ¹

Chômage

- Chômage
- Congé maternité / paternité
- Congé parental
- Congé maladie
- Formation professionnelle
- Congé sabbatique
- Invalidité

Je déclare être exclusivement au chômage +

Je déclare être partiellement au chômage *

Pièces justificatives

Avis de situation pôle emploi Envoi par courrier

[Annuler](#)

Déclarer un motif d'inactivité

Ne renseigner ici que les périodes d'inactivité ayant eu un impact significatif sur le volume de votre activité journalistique. Il n'est ainsi pas nécessaire de renseigner une période d'inactivité de quelques jours.

Je déclare un motif ¹

Chômage

Je déclare être exclusivement au chômage *

Je déclare être partiellement au chômage *

Pièces justificatives

Avis de situation pôle emploi Envoi par courrier

[Annuler](#)

information

Période(s) de chômage

L'article R.7111-9 du code du travail prévoit que : « Lorsque, sans faute de sa part, un journaliste professionnel ayant possédé cette qualité pendant deux ans au moins se trouve momentanément privé de travail, la commission peut lui délivrer une carte provisoire d'identité de journaliste professionnel dont la durée est expressément limitée. Cette carte ne diffère de la carte ordinaire que par l'absence d'indication des publications, agences de presse ou entreprises de communication audiovisuelle dans lesquelles le titulaire est employé. »

Je suis exclusivement au chômage

Vous êtes à la recherche d'un emploi de journaliste dans une entreprise ou une agence de presse et n'avez par ailleurs perçu aucun revenu journalistique (pas de collaboration au cours de l'année même ponctuelle, ni de pages, etc.).

Je suis partiellement au chômage

Vous êtes dans l'une ou l'autre de ces situations :

- Tout en étant principalement à la recherche d'un emploi dans une entreprise ou une agence de presse, vous justifiez néanmoins d'une activité professionnelle occasionnelle.

DECLARER MES ACTIVITES JOURNALISTIQUES

CCiJP

Menu

Jean LEM

Accueil > Mes demandes de carte > Demande de carte

Nouvelle demande 2020

Renseignements personnels Rétroactivité Renseignements professionnels Récapitulatif Signature Paiement

Renseignements professionnels

Déclarer votre situation professionnelle ci-dessous :

Déclarer une activité journalistique + Déclarer un motif d'inactivité + Déclarer une autre activité rétribuée +

Si vous avez **plusieurs employeurs, renseignez chaque activité journalistique** en cliquant autant de fois que nécessaire sur « Déclarer une activité journalistique ».

Vous pouvez déclarer plusieurs situations professionnelles (activité journalistique, périodes d'inactivité et autre activité) et/ou plusieurs fois le même type de situation (ex : 2 motifs d'inactivité tels que chômage et congé de paternité).

Si vous déclarez plusieurs employeurs, **sélectionnez un employeur principal**. Votre employeur principal est celui qui vous a le plus rémunéré(e) pendant la période de référence.

Déclarer une activité journalistique

Employeur principal *

Oui Non

Employeurs *

Rechercher un employeur par son nom ou n° Siret (mentionné sur mes bulletins de salaire). Si je ne le trouve pas, je l'ajoute à la liste.

Nom de l'employeur Numéro de Siret

En renseignant tout ou une partie du nom de **votre employeur** (recherche inclusive) ou éventuellement en renseignant son numéro de SIRET, **une liste s'affiche. S'il n'apparaît pas dans la liste, contactez la CCIJP.**

ATTENTION : les accents ne sont pas reconnus.

Employeurs *

Rechercher un employeur par son nom ou n° Siret (mentionné sur mes bulletins de salaire). Si je ne le trouve pas, je l'ajoute à la liste.

ACTU	Numéro de Siret
AGENCE ACTU 13 - N° Siret - MARSEILLE	
BATIOACTU GROUPE - N° Siret 44920432000039 - PARIS	

La **convention collective** s'appliquant à votre contrat de travail est **mentionnée sur votre bulletin de salaire.**

Attention : le champ « **période(s) travaillée(s)** » est **obligatoire.** Cliquez sur le « + » pour déplier le bloc correspondant à votre situation professionnelle.

Déclarer une activité journalistique

Convention collective *

Convention collective des journalistes

Je déclare une période travaillée * +

Je déclare plusieurs périodes travaillées * +

Supports/Médias *

Vous êtes en **CDI** : cliquez sur le bloc « **je déclare une période travaillée** » et renseignez les champs.

Vous êtes en **CDD** : cliquez sur **l'un des 2 blocs selon votre situation** et renseignez les champs.

Vous êtes rémunéré(e) **à la pige** : cliquez sur le bloc « **je déclare plusieurs périodes travaillées** » et renseignez les champs.

Déclarez le support (édité par cet employeur) auquel vous collaborez.

Supports/Médias *

Vos types de supports (magazine, Tv etc)

Renseignez tout ou une partie de son titre (recherche inclusive) pour que s'affiche la liste des supports connus pour cet employeur.

S'ils sont édités par le même employeur, vous pouvez renseigner plusieurs supports.

Sinon, une fois cette première déclaration terminée, re Cliquez sur « déclarer une activité journalistique » pour faire une autre déclaration.

Astuce : vous ne pourrez pas charger de liens ou de vidéos comme pièces justificatives de votre production. Enregistrez les liens correspondants dans un document sous un format de type Word afin que les liens soient « cliquables » et consultables par la Commission.



The screenshot shows a web interface for a 2020 declaration. At the top, a progress bar indicates steps: Renseignements personnels, Rétroactivité, Renseignements professionnels (current), Récapitulatif, Signature, and Paiement. Below this, the 'Renseignements professionnels' section is active. It contains three buttons: 'Déclarer une activité journalistique +', 'Déclarer un motif d'inactivité +', and 'Déclarer une autre activité rétribuée +'. Underneath, there are three rows of data for 'LE MONDE' (Siret 4338918500045 - FRANCE PARIS CEDEX 13):

LE MONDE		N° Siret 4338918500045 - FRANCE PARIS CEDEX 13	
• Contrat :	Rémunération à la pige	• Salaire brut (mensuel ou cumulé) :	11 000,00 €
• Qualification :	Redacteur	• Support(s) :	LE MONDE
• Convention collective :	Convention collective des journalistes		
• Périodes :	Dec. 2019 Avr. - Mai. - Juil. - Août. - Sept. 2020		
Chômage			
• Périodes :	Mars. - Juin. - Sept. 2020		
• Montant :	5 000,00 €		
Autre activité rétribuée			
• Objet :	Edition		
• Montant :	1000 €		

Le crayon vous permet de modifier la déclaration affichée.

La poubelle vous permet de supprimer la déclaration affichée.

Sur l'écran suivant, intitulé « récapitulatif » vous aurez de nouveau la possibilité de charger des justificatifs.

TELECHARGER MES DOCUMENTS

A la **fin de votre demande**, une fois celle-ci signée, vous **trouvez vos documents** sur cet écran :

Accueil > Mes demandes de carte > Demande de carte

Votre demande a été transmise !

Votre demande a bien été transmise.

Vous pourrez suivre l'avancement de son traitement dans la rubrique *Suivi de mes demandes*. Dès réception de votre règlement, vous y trouverez également le reçu de paiement. Vous pouvez à tout moment, au cours de l'instruction de votre demande, nous signaler un changement de situation ou nous faire parvenir des pièces complémentaires par mail à contact@ccijp.net.

Si ces changements interviennent après la délivrance de votre carte de presse pour le millésime en cours, signalez-les simplement à la Commission en présentant une nouvelle demande de carte.

Document à télécharger :

- [BonDePaiement.pdf](#)
- [RapportDemande.pdf](#)
- [RecapitulatifPiècesJointes.pdf](#)

[Terminer](#)

Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels Contact Mentions légales

Attention : le récapitulatif de votre demande (« RapportDemande ») n'est **téléchargeable qu'à cette étape**. Vous pourrez ensuite consulter votre demande via le menu « Suivi de mes demandes ».

Utilisez le pdf « **RécapitulatifPiècesJointes** » si vous avez choisi d'envoyer tout ou partie des **pièces par courrier**.

SUIVI DE MES DEMANDES

Vous pouvez ici **suivre et visualiser vos demandes** (en cours et closes)

Accueil > Mes demandes de carte > Suivi de mes demandes

Suivi de mes demandes



En Cours

Demande(s) 2020

Date de signature : 24/09/2020 Date de changement de statut: 24/09/2020 Statut : Transmise

[Visualiser ma demande](#)

Suivi des paiements

Désignation	Montant dû	Montant Régulé	Solde	Bon de paiement	Reçu de paiement
Demande de carte	48,80 €	48,80 €	0,00 €		

Clos

Demande(s) 2017

Date de signature : 01/01/2017 Statut 01/01/2017 : Clos

Retrouvez **les informations et documents concernant vos demandes** (reçu et bon de paiement, liste des pièces que vous avez choisi d'envoyer par courrier lors de votre demande).

Le reçu est disponible quand le paiement a été enregistré par la CCIJP.